

CONDUITE DU CHANGEMENT

PRÉSENTIEL

Programme

DATE DE LA FORMATION Les 30 novembre et 1er décembre 2023

Accueil / Introduction : Recueil des attentes / Évaluation des connaissances des stagiaires

Le programme de la formation

Jour 1 :

- Accueil / Introduction (lors du tour de table les participants seront invités à présenter un projet afin de rendre la
- formation plus interactive en s'appuyant sur vos problématiques concrètes)
- Présentation des différents modèles de conduite du changement et mise en pratique
- Atelier scénario rose / scénario noir
- La méthodologie CAP
- Connaître et comprendre l'environnement
- Atelier d'analyse du macro changement
- Atelier «dur, mou, flou»
- Questions / Réponses

Jour 2 :

Test de connaissance sur le jour 1

Introduction à la communication (Simon Sinek)

Les outils pour une communication impactante

Atelier de mise en pratique au travers de jeux de rôles

Atelier restrospective

Questions / Réponses

Conclusion / Bilan : Évaluation des acquis / Évaluation de la satisfaction

- Poupak DASTMALTCHI, cabinet Julhiet Sterwen
- Marie-Sophie LEQUERRE, cabinet Julhiet Sterwen

CONDUITE DU CHANGEMENT

PRÉSENTIEL

Fiche de renseignements

DATE DE LA FORMATION	Les 30 novembre et 1er décembre 2023
OBJECTIFS DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Etre en capacité de développer une posture d'écoute, • Etre en capacité d'identifier les motivations et préoccupations des parties prenantes et de mobiliser les acteurs du territoire pour réussir à déployer les projets de rénovation énergétique.
PRÉREQUIS	Être économe de flux au sein d'une collectivité bénéficiaire du programme ACTEE.
DURÉE	2 Journées complètes
MODALITÉS D'ACCÈS	Pour participer à la formation, le stagiaire devra compléter le formulaire d'inscription
METHODES PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés magistraux, présentation de supports • Études de cas concrets • Simulation et mise en application
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'évaluation de la satisfaction remise aux stagiaires à la fin de la formation • Fiche d'évaluation des acquis (QCM-1) remise aux stagiaires à la fin de la formation • Seconde fiche d'évaluation de la satisfaction et des acquis (QCM-2) adressée aux stagiaires six mois après la formation
PERSONNELS VISÉS	ECONOMES DE FLUX DES COLLECTIVITÉS LAURÉATES DU PROGRAMME ACTEE OU SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU RÉSEAU DES ÉCONOMES DE FLUX ACTEE
ANIMATEURS/INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Poupak DASTMALTCHI • Marie-Sophie LEQUERRE
NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SÉANCE	<ul style="list-style-type: none"> • 12 stagiaires maximum

DATES	Les 30 novembre et 1er décembre 2023
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et nous adaptons notre prestation si cela est possible. Pour formuler une telle demande, les stagiaires sont invités à se signaler en remplissant la case prévue à cet effet dans le bulletin d'inscription.
LIEU	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les locaux d'ACTEE 19 rue de Cognacq Jay 750007 PARIS • Plan d'accès, liste des hôtels et procédure de connexion ZOOM - www.fnccr.asso.fr/formation-des-agents/presentation/
TARIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme ACTEE prend en charge les coûts de la journée de formation pour les économes de flux du programme (sous réserve de la signature de la charte des économes de flux).
RENSEIGNEMENTS	<p>Référent pédagogique Assira BELHAJ Assistante administrative & comptable ACTEE a.belhaj@fnccr.asso.fr</p> <p>Référent administratif actee@fnccr.asso.fr a.belhaj@fnccr.asso.fr</p> <p>Le règlement intérieur des formations organisées par la FNCCR est disponible à l'adresse suivante : www.fnccr.asso.fr/formation-des-agents/presentation/</p>

CONDUITE DU CHANGEMENT

Les 30 novembre et 1er décembre 2023

PRÉSENTIEL

Bulletin d'inscription

STAGIAIRE

Bulletin à retourner au plus tard 10 jours avant le début de la formation à la FNCCR

NOM _____	PRÉNOM _____
COLLECTIVITÉ _____	FONCTION _____
ADRESSE _____	
CODE POSTAL _____	VILLE _____
TÉLÉPHONE _____	FAX _____
EMAIL _____	@ _____
EMAIL SERVICE COMPTABILITÉ/RH _____	@ _____
NUMÉRO DE SIRET _____	CODE APE _____
ORGANISME PAYEUR (TRÉSORERIE, PAIERIE...) _____	
ADRESSE _____	
NUMÉRO D'ENGAGEMENT OU CODE SERVICE (CF. CHORUS PRO) _____	

RECUEIL DES ATTENTES ET DES BESOINS

Votre inscription à cette formation résulte :

- d'une recommandation de votre hiérarchie
- d'une démarche personnelle

Avez-vous déjà suivi une formation sur cette thématique ? oui non

Quelle est votre connaissance sur cette thématique ? _____

Conclusion : niveau à l'entrée de la formation : Débutant Intermédiaire Avancé

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ? _____

Comment comptez-vous intégrer la formation dans votre projet professionnel ? _____

CONDUITE DU CHANGEMENT

Les 30 novembre et 1er décembre 2023

PRÉSENTIEL

Bulletin d'inscription

CONDITIONS D'INSCRIPTION

MODIFICATION, ANNULATION DE L'INSCRIPTION

En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par un autre économiste de flux appartenant à la même collectivité ou au même groupement (un mail d'information devra être envoyé aux responsables de la formation)

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Souhaite être contacté.e pour une demande d'adaptation.

Je déclare accepter les conditions d'inscription.

Date :

Signature et cachet de la collectivité ou de l'établissement :

Remboursement des frais liés à l'hébergement et/ou au transport des économistes de flux (sur présentation des justificatifs) pour se rendre aux formations dispensées en présentiel, dans la limite de 200 euros TTC par formation, indépendamment du nombre de jours. Si les frais sont avancés par le stagiaire, une attestation sur l'honneur de sa collectivité devra être jointe au présent document.

Le traitement de vos données a pour finalité de recueillir les informations nécessaires à votre inscription et de gérer votre participation à la présente formation. En l'absence de ces renseignements, la SASU-FNCCR ne pourra donner suite. En qualité de responsable de ces traitements, la SASU-FNCCR s'engage à ce que les traitements de données personnelles effectués soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ». Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et d'opposition sur les données personnelles concernées. Vous pouvez exercer vos droits auprès de la FNCCR en envoyant un message à l'adresse suivante : rgpd@fnccr.osso.fr ou par courrier postal à : SASU-FNCCR, RGPD, 20 boulevard Latour-Maubourg 75007 Paris. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).